



RAPPORT SUR L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE 2018

FEVRIER 2019



Sommaire

Rappel des principes de la politique de vote	3
Exercice des droits de vote de l'année 2018	4
1. Statistiques globales des votes	4
2. Analyse des votes d'opposition	9
3. Résolutions déposées par des actionnaires (non agréées par le Conseil)	10
4. Gestion des conflits d'intérêts	10

Achevé d'être rédigé le 8 février 2019.

Dans le cadre de sa politique d'investisseur responsable, ODDO BHF Asset Management SAS considère que l'exercice des droits de vote fait partie intégrante de sa responsabilité d'actionnaire. Cette participation aux assemblées générales permet de veiller à ce que les entrepreneurs, par leur stratégie, leur gestion du risque et leur gouvernance, créent de la valeur sur le long terme, source de performance pour leurs actionnaires.



Rappel des principes de la politique de vote

Pour l'orientation de ses votes, ODDO BHF Asset Management SAS s'appuie sur les « Recommandations sur le Gouvernement de l'Entreprise » de l'AFG (Association Française de la Gestion financière), à laquelle elle adhère, sur le code Afep-Medef et prend en considération ses engagements en tant que signataire des PRI (Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies) concernant les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

De façon générale, ODDO BHF Asset Management SAS vote au-delà d'un seuil de détention de 0.25% du capital des sociétés européennes détenues conjointement par l'ensemble de ses portefeuilles, et systématiquement pour l'ensemble des sociétés présentes au sein des portefeuilles intégrant les critères ESG dans le processus d'investissement.

Sur la base de ses principes de vote, ODDO BHF Asset Management SAS utilise les services d'un prestataire externe, ISS, pour l'analyse des résolutions et la réalisation des votes. Les recommandations d'ISS sont soumises aux équipes de gestion qui prennent la décision finale des votes.

Enfin, un comité a été instauré afin de gérer les éventuels conflits d'intérêts. Il est piloté par le RCCI d'ODDO BHF Asset Management SAS et comprend le Co-directeur des Investissements de la société et le RCSI du Groupe ODDO BHF.

Exercice des droits de vote de l'année 2018

Conformément aux dispositions des articles 319-22 et 321-133 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), ODDO BHF Asset Management SAS présente dans ce rapport les conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote aux assemblées générales des actionnaires sur l'exercice 2018 des émetteurs détenus par les portefeuilles dont elle assure la gestion.

1. Statistiques globales des votes

Votes aux assemblées générales

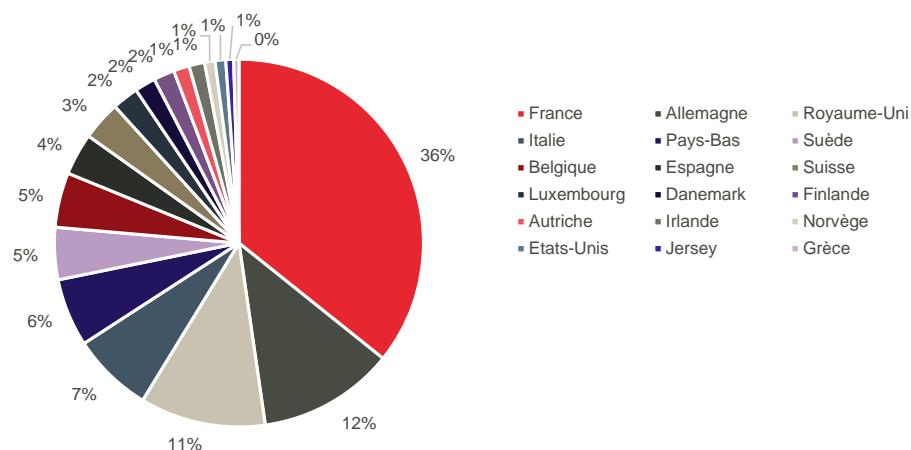
Pour l'exercice 2018, ODDO BHF Asset Management SAS a voté aux assemblées générales de **436 sociétés européennes** cotées, ce qui représente 7013 résolutions. Le nombre de sociétés dans lesquelles ODDO BHF Asset Management SAS disposait de droits de vote et pour lesquelles elle aurait dû exercer ses droits sur cette période était de 452. Par conséquent, le taux de participation aux assemblées générales des sociétés détenues en portefeuille est de 96.5%.

D'un point de vue géographique, la France a représenté 36% des assemblées générales votées en 2018, devant l'Allemagne (12%) et le Royaume-Uni (11%).

Le taux de participation est ressorti à 100% dans l'ensemble des pays dans lesquels ODDO BHF Asset Management SAS a voté aux assemblées générales à l'exception de la France (97.5%), de l'Espagne (94.1%), de la Suède (90.9%), du Luxembourg (71.4%) et de Irlande (54.6%).

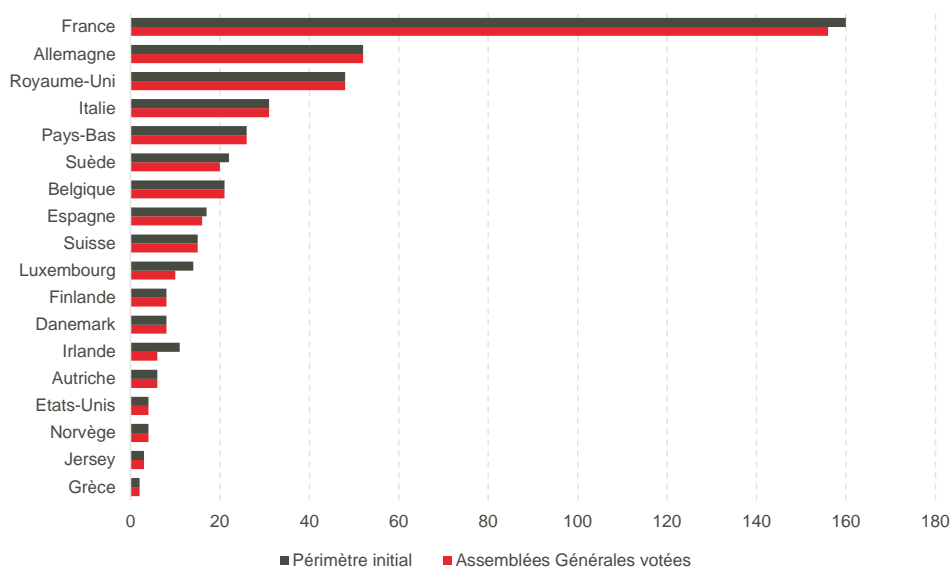


Répartition géographique des votes en assemblées générales en 2018



Sources: ISS, ODDO BHF Asset Management SAS, 31/12/2018

Ecart entre assemblées générales potentielles et votées

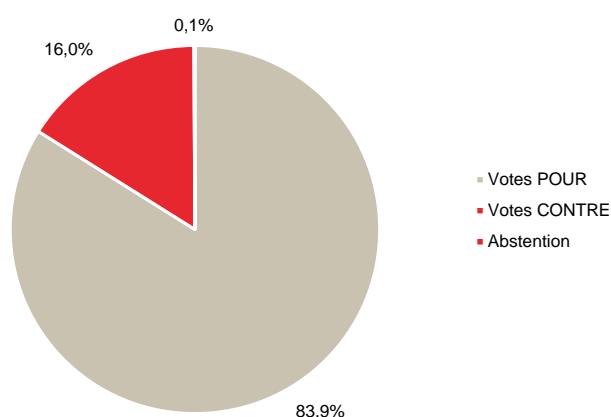


Sources: ISS, ODDO BHF Asset Management SAS, 31/12/2018

Répartition des votes par résolutions

Sur 7013 résolutions possibles sur l'exercice 2018, ODDO BHF Asset Management SAS en a voté **6679**, soit un **taux de participation de 96.7%**. Les votes **en opposition** ont représenté **16%**.

Répartition des votes par nature



Sources: ISS, ODDO BHF Asset Management SAS, 31/12/2018

Historique des votes "pour" et "contre"

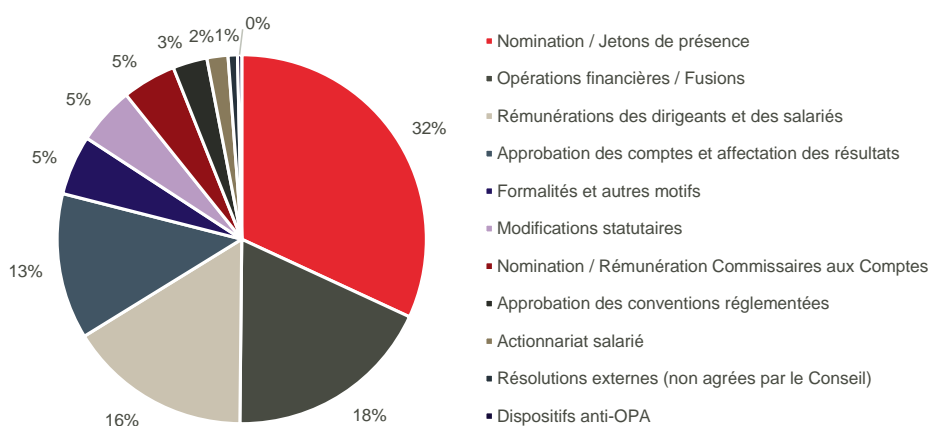
Année	Nombre de résolutions	% vote "Pour"	% vote "Contre"
2012	3143	90,10%	9,90%
2013	2963	89,35%	10,18%
2014	6037	86,90%	13,07%
2015	6244	85,14%	14,78%
2016	6499	85,13%	14,61%
2017	6582	82,98%	16,96%
2018	6679	83,90%	16,00%

Source: ODDO BHF Asset Management SAS, 31/12/2018



Par catégories, nos votes de l'exercice 2018 ont concerné majoritairement les résolutions sur les nominations et jetons de présence des membres du Conseil d'administration ou de Surveillance (32%), les opérations financières et fusions (18%) et les rémunérations des dirigeants et des salariés (16%).

Répartition des résolutions votées par catégories



Sources: ISS, ODDO BHF Asset Management SAS, 31/12/2018

Le taux d'approbation des résolutions a varié de 73.4% à 100% selon l'origine géographique des sociétés dans lesquelles ODDO BHF Asset Management SAS a pris part aux assemblées générales des actionnaires.

Répartition géographique des votes « pour »

Pays	Nombre de sociétés	% de votes "POUR"
Allemagne	52	93,37%
Autriche	6	89,36%
Belgique	21	82,74%
Danemark	8	97,27%
Espagne	16	93,53%
Etats-Unis	4	100,00%
Finlande	8	97,22%
France	156	73,44%
Grèce	2	75,00%
Irlande	6	91,21%
Italie	31	79,33%
Jersey	3	100,00%
Luxembourg	10	97,18%
Norvège	4	87,50%
Pays-Bas	26	98,17%
Royaume-Uni	48	97,65%
Suède	20	94,10%
Suisse	15	88,04%

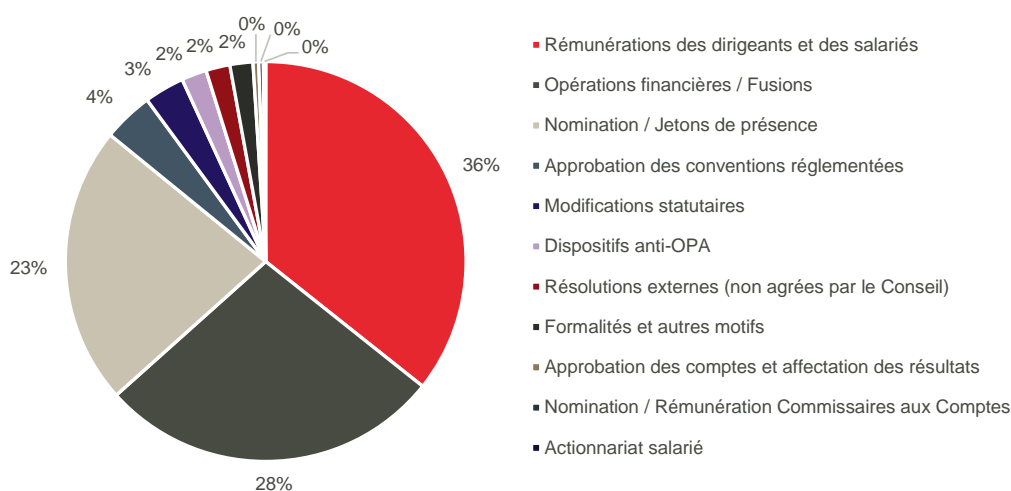
Sources: ISS, ODDO BHF Asset Management SAS, 31/12/2018



2. Analyse des votes d'opposition

En 2018, ODDO BHF Asset Management SAS s'est opposé à 1092 résolutions. 87% des votes d'opposition en 2018 ont se sont concentrés sur la rémunération des dirigeants (36%), les opérations financières et fusions (28%) et la nomination et les jetons de présence des mandataires sociaux (23%).

Répartition des votes d'opposition par catégories



Sources: ISS, ODDO BHF Asset Management SAS, 31/12/2018

Pour rappel, notre politique de vote porte une attention particulière sur ces trois sujets.

- Rémunération des dirigeants : nous apprécions la structure de rémunération en veillant en particulier à la transparence et la lisibilité de l'information présentée, et l'alignement avec la performance à moyen et long terme de l'entreprise.
- Opérations financières et fusions : ODDO BHF Asset Management SAS ne soutient pas les résolutions autorisant une opération de fusion ou acquisition si le financement n'est pas favorable, si la structure de l'entreprise suite à l'opération ne reflète pas une bonne gouvernance et si des préoccupations existent quant au processus de négociation qui aurait pu avoir un impact négatif sur l'évaluation des termes de l'offre.
- Nomination et jetons de présence des mandataires sociaux : nous sommes attentifs à ce que les Conseils d'administration ou de Surveillance respectent un taux d'indépendance minimum (50% pour les sociétés non-contrôlées et 33% pour les sociétés contrôlées), démontrent des efforts en matière de diversité des profils et que les mandataires sociaux ne cumule pas un trop grand nombre de mandats.

3. Résolutions déposées par des actionnaires (non agréées par le Conseil)

Sur l'exercice 2018, ODDO BHF Asset Management SAS a voté sur 58 résolutions externes déposées par des actionnaires, avec 36 votes « Pour », 21 votes « Contre » et 1 vote « Abstention ».

Les votes en opposition ont principalement concerné des propositions de nomination de mandataires sociaux et de paiement de dividende en actions.

4. Gestion des conflits d'intérêts

ODDO BHF Asset Management SAS n'a pas rencontré de situation de conflits d'intérêts dans le cadre des votes effectués au titre de l'exercice 2018.

ODDO BHF Asset Management SAS

12 boulevard de la Madeleine
75440 Paris Cedex 09 France
am.oddo-bhf.com